

M. Macdonnell (Greenwood): Monsieur le président, les députés ministériels me rendent la tâche extrêmement difficile. Mon discours sera certainement plus court si on me le laisse terminer. J'achève.

M. le président: Je conçois qu'il est difficile au député de formuler sa déclaration. Je lui signale que le comité est saisi du crédit n° 649. Je l'engage à s'expliquer brièvement, sans digression.

M. Sinclair: Et sans lire son texte.

M. Macdonnell (Greenwood): Je m'efforce de m'exprimer brièvement, sans m'écarter du sujet.

M. Sinclair: Et sans lire votre texte.

M. Sinnott: Mettez de côté votre catalogue.

M. le président: A l'ordre!

M. Macdonnell (Greenwood): Malgré le retard injustifiable du Gouvernement, nous avons exprimé le désir de collaborer. Au nom de l'opposition, j'ai proposé qu'on étudie d'abord les crédits relatifs aux traitements mais le Gouvernement a préféré rejeter cette idée. Tout, dans notre attitude, atteste que nous nous intéressons au bien-être des fonctionnaires. (*Exclamations*)

L'hon. M. Abbott: De ceux de Carleton, en particulier.

M. Macdonnell (Greenwood): Nous avons un devoir à remplir envers les fonctionnaires et nous nous sommes efforcés de nous en acquitter. Ils seront toutefois, les premiers à reconnaître que nous avons également un devoir à remplir envers les contribuables canadiens qui acquittent de lourds impôts.

J'aborde maintenant le poste relatif à la fièvre aphteuse qui...

M. le président: A l'ordre! Je dois demander à l'honorable député de n'aborder ce poste que lorsque le comité en sera saisi.

M. Macdonnell (Greenwood): Je reviens à ce que j'ai dit au début. Nous sommes en comité du consentement unanime de la Chambre. J'ai eu la permission de faire plus de la moitié de mon exposé et je ne pense pas, je le dis en toute déférence, qu'il y ait de mal à me permettre de le terminer. Je crois qu'il conviendrait à tout le monde que j'achève dès maintenant mon énoncé.

L'hon. M. Abbott: Je ne partage pas cet avis.

Le très hon. M. Howe: Si l'honorable député compte sur le consentement unanime, monsieur le président, je puis vous assurer qu'il ne l'a pas.

Des voix: Bravo!

[Le très hon. M. Howe.]

M. Fulton: J'invoque le Règlement, monsieur le président.

M. le président: J'ai demandé à l'honorable député de faire un exposé bref et au point. Or, il veut maintenant aborder le poste 563 relatif à la fièvre aphteuse. Je lui rappelle que j'ai mis en délibération le poste 649. Lorsque je mettrai en délibération le poste 563 relatif à la fièvre aphteuse, ce sera alors le bon moment d'en parler. Pour l'instant, c'est le poste 649 du ministère des Affaires des anciens combattants, "Pensions et autres prestations", qui est à l'étude. L'honorable député ne peut donc pas parler de la fièvre aphteuse au cours de l'examen du poste à l'étude.

M. Fulton: Monsieur le président, j'invoque le Règlement. Puis-je rappeler à Votre Honneur que cette même question a fait l'objet de quatre colonnes dans le Hansard de vendredi dernier, trois de ces colonnes ne portant pratiquement que sur le problème dont s'occupe actuellement l'honorable député de Greenwood. Le ministre de l'Agriculture est intervenu vendredi soir dans le débat et il a parlé justement de la fièvre aphteuse, ainsi que de sa présence ou de son absence à la Chambre, sujet que l'honorable député de Greenwood vient justement de mentionner. Les ministres ayant amené le sujet et provoqué la discussion générale sur la question dont s'occupe actuellement l'honorable député, j'estime qu'il se conforme au Règlement en continuant la discussion.

L'hon. M. Abbott: Oh, tout cela tenait uniquement à ce que j'ai demandé que nous siégions après 11 heures en vue de continuer l'examen des prévisions de dépenses.

M. Ross (Souris): Il ne s'agissait pas de ce poste.

M. Macdonnell (Greenwood): Monsieur le président...

M. le président: L'honorable député de Kamloops a invoqué le Règlement? L'honorable député parle-t-il sur cette motion d'ordre?

M. Macdonnell (Greenwood): Oui. Vu que tous les membres de la Chambre sont sur un pied d'égalité, que la discussion aurait commencé à la suite de la proposition, comme le ministre l'appelle maintenant, formulée par lui vendredi soir, je demande maintenant de ma propre initiative qu'il soit permis de prolonger un peu la discussion qui a eu lieu vendredi soir. Monsieur le président, puis-je vous rappeler encore une fois que le débat n'est possible que parce que nous y avons consenti. Comme le député de Kamloops l'a